Des éducateurs spécialisés libéraux accompagnent à l’école des élèves en situation de handicap **[1]**

Les éducateurs spécialisés qui ont choisi d’intervenir dans le secteur du handicap le font le plus souvent dans le cadre des institutions médico-sociales, IME (instituts médico-éducatifs) et Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Ils sont toutefois un peu plus nombreux chaque année à adopter un statut libéral. Faut-il voir là une évolution dans l’accompagnement des élèves en situation de handicap ?
Un article de Pierre Baligand, IEN honoraire de l’Éducation nationale.
En savoir plus (École et Handicap) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/des-%C3%A9ducateurs-sp%C3%A9cialis%C3%A9s-lib%C3%A9raux-accompagnent-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9cole-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de
[2] https://ecole-et-handicap.fr/educateurs-specialises-liberaux-handicap/